

**DECISION PORTANT SIGNATURE DU MARCHÉ 2024M11
FOURNITURE, CONCEPTION ET POSE DE PANNEAUX DE
VALORISATION DE L'ILE DE RAYMOND**

DECISION N°2024/93

Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

VU la délibération n°2024-017 du 28 février 2024 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée (MAPA) en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget et après avis du Bureau et lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 100 000 euros HT »

CONSIDERANT la consultation lancée pour l'attribution d'un marché de fourniture, conception et pose de panneaux de valorisation de l'île de Raymond

CONSIDERANT que selon l'analyse des offres, l'offre de la société PICBOIS PYRENEES

DECIDE

ARTICLE 1 : DE SIGNER le marché n°2024M11 ayant pour objet la fourniture, conception et pose de panneaux de valorisation de l'île de Raymond avec la société PICBOIS PYRENEES pour un montant de 29 940 € HT soit 35 928 € TTC.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

FAIT à PODENSAC,
Le PRÉSIDENT,

Signé électroniquement par : Jocelyn Doré
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Parapheur Président C.C.C. Convergence Garonne

Jocelyn DORÉ



MIS EN LIGNE LE :

Envoyé en préfecture le 24/01/2025

Reçu en préfecture le 24/01/2025

Publié le



ID : 033-200069581-20241220-DEC2024_93-AR